

Rapport du recteur à l'assemblée du Sénat de septembre 2020

Bienvenue à nouveau... regardons vers l'avenir

En entamant une nouvelle année universitaire et marquant le 60^e anniversaire de la fondation de la Laurentienne, l'enthousiasme et l'optimisme sont de mise. Au moment de la rédaction de ce rapport, quelque 1 500 étudiants avaient participé aux activités d'orientation de l'automne 2020. Même si cette année ne ressemble à aucune autre et l'été a été exceptionnel et rempli de défis, il y a un optimisme palpable parmi les membres de la population étudiante, du personnel et du corps professoral et au sein de l'Université. Grâce au travail ardu que vous avez accompli pour préparer le trimestre d'automne, je crois que nous sommes bien placés pour offrir à la population étudiante la meilleure formation possible cette année.

L'incertitude de la vie pendant une pandémie et l'incidence de celle-ci ont grandement amplifié l'envergure et l'urgence des défis à relever à la Laurentienne. Par contre, nous nous étions déjà engagés, avant la COVID-19, sur une voie pour rehausser notre réputation et notre portée tout en relevant les défis financiers et universitaires, et je crois que la communauté universitaire est toujours aussi résolue à concrétiser ces objectifs. Je me fie au leadership du Sénat pour établir un plan solide touchant l'avenir de la Laurentienne. Il y a énormément de travail à accomplir dans des délais encore plus serrés, mais je suis persuadé que l'engagement et le dévouement dont vous et toute l'Université faites preuve nous mettront sur la voie de la réussite pour les 60 prochaines années.

Puisque le nombre de cas de la COVID-19 a diminué et que la province a allégé les restrictions, nous sommes passés, cet été, à la phase II du Plan de retour au campus. Presque toutes les installations de recherche sont rouvertes, nous avons accueilli environ 500 étudiants en résidence et le campus reprend de la vie. À l'écoute des étudiants qui ont exprimé leur volonté d'être sur le campus et d'y étudier, nous avons reconfiguré des zones d'études, organisé la collecte à la porte de ressources de la Bibliothèque, réaménagé les services de restauration et réarrangé des salles de classe afin de maximiser notre capacité d'offrir des cours à distance. Si les cas de la COVID-19 restent stables ou diminuent au cours de l'automne, nous progresserons à la prochaine étape de réouverture du campus. J'ai effectivement bien hâte d'assister à une future assemblée du Sénat dans son emplacement habituel au moment où nous pourrions participer à des activités hybrides incluant une composante en personne en respectant l'éloignement social prescrit. Bien qu'une occupation de 10 à 15 % du campus puisse sembler bizarre comparativement aux jours d'avant la COVID-19, il est primordial de procéder en toute santé et sécurité afin d'en arriver à une nouvelle norme. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension et d'observer les mesures en place pour assurer la sécurité de tout le monde.

Dans un même temps, nous sommes bien préparés pour une deuxième vague éventuelle de la COVID-19. Nous avons mis au point des protocoles relatifs à l'isolement, au dépistage et à l'intervention si le nombre de cas augmente dans la province ou s'il y a des cas sur le campus. Le premier cas de la COVID-19 sur notre campus en mars a précipité une fermeture immédiate des installations universitaires et nous voici six mois plus tard avec des mesures et protocoles élaborés et en œuvre pour assurer une gestion et un confinement immédiats en cas de nouveaux cas sur le

campus. L'objectif est d'aller de l'avant dans le cadre du Plan de retour sur le campus, mais notre première préoccupation est la santé et la sécurité de notre communauté – population étudiante, corps professoral et personnel – et nous n'hésiterons pas à faire le nécessaire pour la protéger tout en offrant à nos étudiants la meilleure expérience d'apprentissage possible.

La pandémie a aussi eu une incidence considérable sur une autre composante importante de l'expérience universitaire, à savoir les sports récréatifs et de compétition. Les épreuves interuniversitaires sont en suspens jusqu'au Nouvel An, mais nous avons établi des protocoles de retour à l'entraînement pour les étudiants-athlètes et commencerons à relancer, au cours des prochaines semaines, les activités de loisir.

Notre société connaît des temps difficiles et la quête de la justice sociale se poursuit partout dans le monde. Les universités ont un devoir d'assurer des espaces sécuritaires dans lesquels on peut explorer pleinement les grands débats de la société et apporter des changements pertinents. La Laurentienne s'engage à donner à notre communauté des possibilités de s'exprimer franchement tout en valorisant et priorisant l'hétérogénéité, l'équité et l'inclusion et préparant le terrain à un milieu accueillant et favorable qui respecte notre mandat triculturel pour l'ensemble de la population étudiante, du corps professoral et du personnel. Ainsi, les 9 et 10 septembre, nous avons appuyé la #Grèvedesuniversitaires, deux jours de manifestations contre la violence systémique à l'endroit des personnes noires, autochtones et de couleur ici et partout dans le monde. Nous avons en effet encouragé et appuyé le dialogue et le débat tout au long du printemps et de l'été.

Lors de l'assemblée du 23 juin 2020, le Sénat a déclaré qu'il existe du racisme et de la discrimination systémiques à l'Université Laurentienne. Un comité spécial a été créé pour examiner la situation et proposer un plan d'action pour faire disparaître le racisme et la discrimination dans ses formes systémiques et structurelles sur le campus.

Le comité a été formé et, à sa première réunion le 8 septembre, a examiné son mandat et a dressé un plan de travail. Puisqu'il est toujours possible d'ajouter des membres au besoin, le comité a voté en faveur d'inclure la vice-rectrice Berger tout en lui demandant de coprésider le groupe. Les membres ont aussi ressenti le besoin d'élargir l'éventail des représentants, y compris des personnes de groupes qui ne sont pas en mal d'équité. Le comité s'engage à tenir des réunions toutes les deux semaines pendant la prochaine année.

Mise à jour en matière de finances

Les difficultés financières persistent pour les entreprises et universités partout au pays. À la Laurentienne, les conséquences de la COVID-19 ont aggravé les défis financiers que nous devons déjà relever. Même si nous avons fait de grands pas en enregistrant 30 000 000 \$ en efficacités et nouveaux revenus depuis 2018, nous envisageons de nouveaux risques précipités depuis mars 2020. De mars à juin, nous avons marqué des économies de plus de 8 500 000 \$ grâce à des mesures comme un gel du recrutement, une diminution des emplois contractuels et à temps partiel, d'importantes réductions budgétaires non salariales et des baisses salariales considérables ainsi que des journées de congé sans solde pour l'Équipe de gestion, y compris moi, tous les cadres supérieurs, y compris les doyens et doyennes, ainsi que le personnel professionnel et administratif

(PAPUL)/non syndiqué. Je tiens à remercier le PAPUL du leadership dont il fait preuve en cette période difficile. L'Université continue toutefois d'envisager divers risques. En plus de gérer les risques temporaires, nous l'espérons, causées par la COVID-19, estimés (en juin 2020) entre 5 000 000 \$ à 20 000 000 \$ pour 2020-2021, nous devons continuer à trouver des solutions à un déficit structurel persistant de quelque 7 000 000 \$ dû principalement à la baisse de 10 % des droits de scolarité des étudiants canadiens et à la perte de places aux cycles supérieurs dans l'EMS3.

À l'assemblée du 18 juin 2020, le Conseil des gouverneurs a approuvé un budget préliminaire pour 2020-2021 avec un manque à gagner de 7 400 000 \$ pendant l'exercice financier. Le redressement est prévu au budget grâce à des économies de 4 400 000 \$ en enseignement, de 1 800 000 \$ non rattachés à l'enseignement et de 1 200 000 \$ découlant de plaidoyer auprès du gouvernement en ce qui concerne l'EMS3. Un budget final sera présenté au Conseil à l'automne et des prévisions équilibrées sont prévues.

Entre-temps, la Laurentienne a enregistré quelque 500 000 \$ grâce au plaidoyer auprès du gouvernement lié à la finalisation de l'EMS3 et à la souplesse du corridor et 1 500 000 \$ en économies non rattachées à l'enseignement en négociant la Convention collective du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL). Même si celle-ci n'était pas échue avant le 30 juin 2021, nous avons eu avec le SEUL des discussions en collaboration afin de trouver des moyens de combler les déficits combinés prévus pour 2019-2020 et 2020-2021. Nous avons collaboré avec les intervenants pour proposer des incitatifs à la retraite, à la réaffectation et au transfert de tâches donnant lieu à quatorze postes excédentaires. Au nom de l'Université, je tiens à remercier le SEUL et tous ses membres d'avoir été d'excellents partenaires, de leur leadership et de leur coopération pour trouver des solutions, ce qui nous donnera plus de flexibilité pour l'avenir afin que nous puissions croître et être plus forts ensemble.

Le Conseil des gouverneurs a surveillé étroitement les progrès en vue du budget final en tenant deux assemblées extraordinaires pendant l'été. Plus récemment, le 24 août 2020, le Comité des finances a reçu l'ébauche des états financiers pour 2019-2020. De plus, une mise à jour de haut niveau touchant le budget préliminaire a été présentée au Comité des finances et à l'ensemble du Conseil le 28 août. L'ébauche des états financiers indique un déficit opérationnel de 5 400 000 \$ (5 100 000 \$ liés à la COVID-19) faisant croître le déficit opérationnel accumulé à 19 886 000 \$, ce qui dépasse le maximum cumulatif de 15 000 000 \$ imposé par le Conseil en 2019 et est préoccupant vu le manque de réserves de trésorerie à la Laurentienne.

Depuis la mise à jour du 28 août et selon les données sur les inscriptions à cette date, le risque global additionnel prévu en raison de la COVID-19 a été réduit pour se chiffrer entre 5 000 000 \$ et 11 000 000 \$, dont 5 000 000 \$ en revenus auxiliaires et de 0 à 6 000 000 \$ en droits de scolarité. Cela s'ajoute au manque à gagner de 7 400 000 \$ figurant au budget préliminaire de juin. Nous continuons à faire des efforts pour réaliser des économies additionnelles en enseignement et autres et plaidoyers auprès du gouvernement afin d'appuyer les coûts supplémentaires et les revenus perdus en raison de la COVID-19.

Il faut souligner que la province a déclaré explicitement qu'elle ne prêtera aucun appui pour les problèmes qui existaient au préalable dans le secteur postsecondaire et que l'Université doit régler

elle-même le déficit structurel dû à la réduction des revenus en droits de scolarité. Pour ce faire, il est primordial de continuer à collaborer avec le personnel, le corps professoral et nos partenaires syndicaux. Afin de préserver notre viabilité, tous les membres de la communauté Laurentienne doivent conjuguer leurs efforts ensemble | *together* | *maamwi*.

Chiffres préliminaires touchant les inscriptions

Comme souligné dans la mise à jour en matière de finances, le risque touchant les inscriptions à la Laurentienne a diminué pendant l'été. Je tiens à remercier tous les membres du corps professoral et du personnel de l'Université qui se sont affairés à assurer la confirmation des candidats tout au long de l'été et surtout pendant les trois dernières semaines. Nous espérons que le fruit de leurs efforts produira d'excellents résultats lors du premier jour de cours. Je compte présenter un rapport oral à ce sujet lors de l'assemblée.

EMS3

Le ministère des Collèges et des Universités et la Laurentienne ont signé récemment l'Entente de mandat stratégique 3 (EMS3), dont la copie définitive sera affichée sur notre site Web dès que le ministère nous la soumet. En raison de la pandémie, le ministère a récemment annoncé sa décision de reporter de deux ans (2020-2021 et 2021-2022) l'activation d'un financement « à risque » fondé sur le rendement et de dissocier le financement tout en conservant les autres éléments du modèle de l'EMS3. Il procédera comme prévu à la redistribution du financement de fonctionnement de base à un financement fondé sur le rendement, et le seuil de +/-3 % pour le corridor demeurera le même. Nous prévoyons une diminution de la subvention de fonctionnement de base en raison de la baisse des inscriptions qui place l'Université en dessous du seuil. Malheureusement, le ministère n'a pas approuvé de reporter à l'EMS3 le financement de places non réalisées aux cycles supérieurs et de croissance connexe indiqué à l'EMS2. En outre, le ministère a reporté à l'année 3 les rapports sur la charge de travail et la rémunération du corps professoral. Les mesures de rendement seront partagées annuellement avec le Sénat et le Conseil à la suite de l'évaluation annuelle du MCU.

Suspension des admissions à des programmes

Pour assurer l'avenir de la Laurentienne, nous devons offrir des programmes d'études de haut calibre qui attirent l'attention des étudiants sur les plans local, régional, national et mondial. Il est important également d'offrir des programmes qui satisfont les besoins du Nord et de nos communautés constituantes (anglophone, francophone et autochtone). Afin de concrétiser ces deux objectifs, nous devons offrir une gamme complète de programmes auxquels la communauté adhère, ce qui revêt une importance particulière pour la Laurentienne pendant cette période difficile. Les programmes d'études doivent être en constante évolution. Le Sénat accomplit un devoir essentiel en les élaborant, améliorant et adaptant constamment, et ce travail déterminera ultimement l'avenir, voire la survie, de notre Université.

J'encourage et respecte ce travail et compte sur le leadership du Sénat à cet égard. Parallèlement, la situation actuelle fait en sorte que l'Université ne peut pas fermer les yeux sur les programmes d'études qui suscitent régulièrement peu d'intérêt de la population étudiante. Nous ne répondons

pas aux besoins de notre communauté et n'accomplissons pas notre mandat en ne préparant pas un nombre suffisant de diplômés.

Par conséquent, le 30 juillet 2020, selon le procédé approuvé par le Sénat, le vice-recteur intérimaire aux études, M. Serge Demers, a envoyé une note de service au sous-comité du Sénat responsable de la planification de programmes d'études pour annoncer la suspension des admissions de nouveaux étudiants à l'automne 2020 et jusqu'à nouvel ordre aux programmes suivants :

- Études de l'environnement/Environnement et développement durable - spécialisation (en français);
- Mathématiques - spécialisation, majeure et concentration (BA et BSc) (en français);
- Music (BA et BFA) – spécialisation (en anglais);
- Langues modernes – majeure en italien;
- Théâtre – spécialisation (en français);
- Geography/Géographie – spécialisations (en anglais et français);
- Archaeology – spécialisation, majeure et concentration (en anglais);
- BAA en ressources humaines (en français);
- BBA in International Management (en anglais);
- BBA in Entrepreneurship (en anglais);
- Baccalauréat en éducation physique et santé : Leadership : activités physiques de plein air (en français);
- Maîtrise en kinésio humaine (en français);
- Anthropology – spécialisation, majeure et concentration (en anglais).

De plus, au cours des prochains mois, on s'attend que les départements d'anglais et d'études françaises trouvent des moyens de consolider leurs programmes.

Nous avons collaboré étroitement avec tous les étudiants touchés par l'annonce afin de leur assurer un appui et leur proposer tous les choix possibles. Nous avons aussi affirmé notre engagement envers la communauté francophone de la Laurentienne qui a été touchée de près par la suspension des admissions. Nous continuons de nous engager à offrir des programmes d'études dynamiques et intéressants qui répondent aux besoins et aux intérêts de notre communauté francophone.

Il est important de souligner le travail essentiel qu'accomplit le COPA, non seulement en ce qui concerne les programmes susmentionnés, mais pour favoriser la réussite à long terme de tous les programmes d'études à la Laurentienne.

En tenant compte du nouveau plan d'enseignement approuvé au printemps, des conversations suivies avec nos partenaires fédérés au sujet de l'offre de programmes et des défis envisagés par la Laurentienne, il importe de compter sur le leadership du corps professoral et du Sénat pour préparer un avenir solide à des programmes durables et recherchés de grande qualité dont sont dignes tous nos étudiants.

Un dialogue important et essentiel à la survie de l'Université s'annonce et je me réjouis à la perspective de voir les personnes de l'UL faire preuve de leadership engagé et collégial qui favorisera notre réussite à long terme.

Prestation de cours de l'hiver 2021

Le trimestre d'automne est bien lancé et nous devons diriger notre attention sur le trimestre d'hiver. Au printemps, le Sénat a indiqué qu'une décision sera prise d'ici l'assemblée d'octobre en ce qui concerne les modes de prestation de cours au trimestre d'hiver.

Au trimestre actuel, 99 % de nos cours sont offerts à distance et le corps professoral met à profit des technologies modernisées dans certaines salles de classe afin d'améliorer l'expérience d'apprentissage. De même, beaucoup d'étudiants expriment le désir d'être sur le campus et d'interagir avec leurs pairs ainsi que leurs professeurs.

Ainsi, en planifiant les modalités de prestation de cours cet hiver, j'incite les membres du Sénat et du corps professoral à tenir compte des possibilités hybrides d'apprentissage qui marie des composantes en personne et à distance. La Laurentienne a déjà mis sur pied des salles de classe ayant ces fonctions et peut en créer d'autres au besoin. Puisque la Laurentienne met l'accent sur ses étudiants et leur expérience universitaire, je crois que nous devons faire des investissements dans la technologie et l'infrastructure requises pour appuyer le corps professoral selon les modes d'enseignement que les étudiants recherchent le plus.

En fin de compte, nous devons prendre toutes les mesures sécuritaires et appropriées qui s'imposent lors de cette pandémie pour répondre aux besoins de nos étudiants pendant la transition à une nouvelle norme. Les défis sont complexes, et je suis très reconnaissant à tout le corps professoral de la souplesse et de l'engagement dont il fait preuve pour les relever dans le cadre du milieu d'apprentissage à distance. Je suis persuadé que la Laurentienne sera une leader dans la reprise de l'offre de cours selon la nouvelle norme.

Félicitations

- Félicitations à toutes les personnes qui, par leur dévouement et leur engagement exceptionnels, ont rendu possible la rentrée universitaire 2020-2021.
- Je tiens aussi à remercier le Comité de reprise des activités qui a orienté le retour sur le campus tout en priorisant la sécurité de notre communauté. La Laurentienne a réussi à préparer l'année universitaire 2020-2021, accentuée de nouvelles étapes et mesures relatives à la COVID-19, grâce au travail d'un grand nombre de personnes et d'unités. Je souligne les efforts et le dévouement des membres du comité, à savoir : Brad Parkes, Osman Abou-Rabia, Benjamin Demianiuk, Brent Roe, Cindy Cacciotti, Gail Cowper-Benoit, Ginette Gervais, Hélène Joly, Isabelle Bourgeault-Tassé, Joel Dickinson, Laura Geryk, Lisette Legault, Luc Roy, Lyne Rivet, Martin Laferrière, Michel Delorme, Melanie Dionne, Mary Laur, Meredith Teller, Nicole St. Marseille, Peter Hellstrom, Shawn Frappier, Shelley Watson, Tammy Eger, Yves Pelletier, Gillian Schultze, Jean-Paul Rains, Lace Marie Brogden, Michel Séguin, Normand Lavallée, Céline Larivière, Erik Labrosse,

Justin Lemieux, Marie-Lynne Michaud, Patricia Séguin, Rachel Trudeau et Shelly Moore-Frappier.

- Nous remercions Mme Lyne Rivet (gestionnaire du Service de santé et de bien-être) de son leadership pendant la planification du retour sur le campus et de son travail efficace à titre d'infirmière-praticienne et de responsable clinique de l'intervention en santé pour servir le campus et les étudiants pendant la COVID-19. Elle a bien équilibré ses deux rôles et a donné l'exemple en travaillant inlassablement de manière calme et professionnelle pour assurer à ses patients et à son équipe une transition en douceur vers les services de santé et de bien-être à distance.
- Nous remercions l'équipe et les leaders de la TI, notamment :
 - l'équipe de systèmes d'information, qui a apporté rapidement des modifications à Colleague afin de permettre l'inscription des étudiants et la réception de paiements;
 - les équipes du comptoir de service et de l'enseignement et l'apprentissage, qui ont assuré la conception, la commande, l'installation et la vérification de huit salles de classe hybrides et à distance;
 - l'équipe du Web, qui s'est engagé à le modifier dans les plus brefs délais l'information affichée dans les portails et sur le site Web;
 - le reste de l'équipe de la TI (fonctionnement, sécurité, réseaux), qui a assuré le fonctionnement de l'Université pendant que les autres membres s'affairaient à faire les changements requis.
- Membre de Haudenosaunee Six Nations de la rivière Grand et titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau II en santé autochtone à la Laurentienne, Mme Jennifer Walker recevra un Prix d'excellence du ministre des Collèges et des Universités. Face à la COVID-19, son équipe d'étudiants des cycles supérieurs et elle ont changé leur orientation afin de répondre aux questions des Premières Nations. Ses collaborations récentes se sont penchées sur les priorités relatives aux données sur la santé communautaire et la COVID-19 et son programme de recherche à la Laurentienne a donné lieu à des modèles épidémiologiques qu'utiliseront les chefs et chefs régionaux de l'Ontario et d'autres dirigeants de Premières Nations pour la planification et l'intervention relatives à la pandémie. Nous félicitons Mme Walker de cet honneur dont elle est digne.
- Nous remercions les équipes de recrutement et de liaison dirigées par M. Justin Lemieux et les gestionnaires M. Pieter Breijer, Benoît Clément et Jin Liang de leurs efforts inlassables cette année à recruter des étudiants et à prêter un appui à d'autres unités.
- Nous tenons à reconnaître le Bureau des admissions qui travaille fort pour traiter le grand nombre de demandes d'admission aux trois séances de 2020 (2020W, 2020SP et 2020F). Ayant reçu un total de 17 085 demandes en 2020, l'équipe a présenté 12 916 offres d'admission et noté une augmentation de 12 % d'offres aux étudiants issus d'un transfert ainsi qu'une augmentation d'environ 55 % d'offres au niveau de la maîtrise pour l'automne 2020.

- Mme Kirsty Bourret de l'École de formation de sages-femmes est co-lauréate (avec sa partenaire de recherche, Mme Cristina A. Mattison, Ph.D., de l'Université McMaster) du prix du Concours d'idées de politique internationale 2020, financé par Affaires mondiales Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Le prix reconnaît un projet qui soutient le changement des structures de pouvoir et des normes sociales afin de combattre l'inégalité des sexes sur le plan mondial. Leur recherche est intitulée « *Grounding the Feminist International Assistance Policy in evidence to improve sexual and reproductive health and rights through partnership with women-led civil society organizations.* »
- Le secrétaire général et ex-vice-recteur aux études, M. Serge Demers, a été nommé pour un mandat de deux ans au conseil de direction de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation de l'Ontario (OQRE).
- La gestionnaire intérimaire des transitions et de la mobilisation, Mme Julie Ceming, a dirigé avec succès une trentaine d'activités d'orientation pour la population étudiante ainsi qu'une vingtaine pour des unités d'enseignement particulières. Pour l'accueil des nouveaux étudiants, M. Jason-Scott Benoit et Mme Sarah Johnston ont dirigé 31 ateliers d'inscription en anglais et français. Jusqu'à présent, 1 559 étudiants y ont participé par Zoom.
- Mmes Céline É. Desaulniers et Mary Laur et M. Jason-Scott Benoit dirigent un nouveau Conseil d'appui par les pairs en collaboration avec les associations étudiantes et leurs dirigeants. Le Conseil vise à offrir un appui par les pairs par l'intermédiaire du Carrefour d'apprentissage du Centre d'excellence universitaire.
- M. Louis-Philippe Rochon (Dép. de science économique) sera un conférencier au Forum de Banff, qui réunit des dirigeants canadiens et de grands penseurs de partout dans le monde dans le cadre d'un dialogue et d'un débat touchant divers thèmes critiques de l'actualité. En assurant la promotion du discours, le développement du leadership et le réseautage professionnel dans les régions et les divers secteurs, nous créons un Canada plus uni, innovateur et prospère pour toutes les personnes qui l'habitent. Chaque année, le Forum de Banff choisit quelque 200 participants dans le cadre d'un procédé rigoureux de demande. Les délégués sont sélectionnés selon leurs réalisations professionnelles et leur participation aux activités commerciales, sociales, environnementales ou politiques. Même s'ils représentent un large éventail de secteurs professionnels, ils partagent une volonté commune de changer en mieux notre pays et notre monde.
- Conseiller réglementé en matière d'immigration auprès des étudiants internationaux, M. Troy Boyer a collaboré étroitement avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour faciliter l'arrivée de nouveaux étudiants internationaux en établissant pour eux des plans individuels d'immigration et de quarantaine et dirigeant des activités d'orientation détaillée à leur intention.
- Chi-miigwech à l'équipe du Bureau des affaires étudiantes autochtones (BAEA) qui fait des efforts pour calmer les préoccupations des étudiants depuis le début de la COVID-19. L'équipe a transmis des messages d'encouragement quotidiens et favorisé le resserrement de la communauté grâce au tambourinage, au partage d'artisanat et aux messages des aînés.

De plus, l'équipe a collaboré directement avec les communautés afin de cerner les besoins des étudiants et assuré un appui à ceux-ci, même ceux habitant les régions les plus éloignées.

- Des chercheurs (C. Kauppi (Service social), M. Hankard (Études autochtones), K. FitzMaurice (Études autochtones), H. Pallard (Droit et justice), P. Montgomery (Sciences infirmières), E. Faries (retraîtée; Études autochtones) et D. Newhouse (École d'études autochtones) et C. Wejnack (Université Trent)) ont obtenu une subvention du CRSH pour l'étude « *On the Move: A Mixed Methods Study of Indigenous and Non-Indigenous Homelessness and Migration in Northeastern Ontario* ». Le projet est financé par Making the Shift Youth Homelessness Social Innovation Lab, le réseau des Centres d'excellence, l'Université York, Toronto, Ontario. 285 336 \$ (budget total du projet : 585 336 \$).
- Les conseillères universitaires, Mmes Corie Flesch, Mélanie Roque, Brigitte Desjardins et Maryse Gareau, ont facilité la transition de nouveaux étudiants internationaux et canadiens et établi des records en ce qui concerne le nombre de contacts pris pour l'offre de conseils pendant les dernières semaines d'août, en traitant en moyenne 330 dossiers étudiants par semaine.
- Les chercheurs Mme Lynne Gouliquer (Sociologie) et M. Daniel Côté (Services sociaux pour les autochtones), avec leur collaboratrice Mme Carmen Poulin (UNB), ont reçu une subvention Savoir du CRSH pour l'étude « *Stigmatised Identity: Giving voice to easterly Canadian Métis* ».
- Sous la direction de la gestionnaire Mme Tammie McLoughlin, l'Institut de langue anglaise a assuré une transition à la prestation en ligne de tous les programmes de partenariat linguistique en Chine, y compris le programme XUST d'expérience d'été (61 étudiants) et le programme JXUST de langue anglaise (51 étudiants).
- L'Équipe d'enseignement et d'innovation du Centre d'excellence universitaire a fait preuve de leadership exceptionnel cet été en collaborant avec le corps professoral pour préparer la nouvelle année universitaire. En juillet et août, l'équipe a donné huit ateliers et fait cinq visites dans les unités d'enseignement, auxquels 412 personnes ont assisté. L'Équipe a aussi eu des rencontres par Zoom, courriel ou téléphone avec plus de 200 membres du corps professoral.
- En collaboration avec la Technologie de l'information, l'Équipe d'enseignement et d'innovation du Centre d'excellence universitaire a créé une nouvelle page Web. Cette équipe a aussi corédigé un manuel à libre accès incluant des conseils et astuces pour la Laurentienne tout particulièrement (<https://ecampusontario.pressbooks.pub/luremote>). Quel bel exemple de travail en équipe et d'appui de l'enseignement et de l'apprentissage à la Laurentienne.
- Professeure à l'École des sciences de la Terre Harquail, Mme Elizabeth C. Turner est lauréate de la Médaille Howard Street Robinson de l'Association géologique du Canada (AGC) qui rend hommage à cette « géoscientifique éloquente et respectée qui fera progresser l'étude scientifique de la géologie précambrienne. » Le prix souligne les

contributions exceptionnelles qu'elle apporte aux recherches sur la géologie précambrienne.